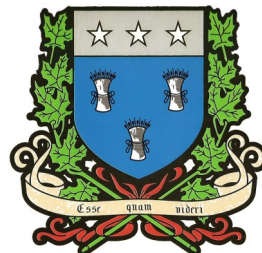


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



(Vol. 28, n° 20) 18 Septembre 2019

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance du Conseil municipal de Napierville, le **3 octobre à 19 h 30** au 260, rue de l'Église, à Napierville.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2019-21.

Nature et effets :

Demande de dérogation mineure à la disposition du règlement Z2019 concernant la distance minimale entre deux bâtiments d'entreposage. La demande, si elle est accordée, aura pour effet de :

1. Réduire la distance entre deux bâtiments d'entreposage à 5.70 mètres au lieu de 7,50 mètres tel que prévu à l'article 84 du règlement de zonage Z2019.

Identification du site concerné :

Cette construction est projetée au 200, rue Saint-Jacques dans la zone P1-2, sur le lot 5 824 939 du cadastre du Québec. La demande est formulée par Monsieur Jacques Versailles.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À NAPIERVILLE, ce dix-huitième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-neuf.

Julie Archambault, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

FÉLICITATIONS MONSIEUR SERGE BOUCHARD

Nous avons l'honneur et nous sommes très fiers de vous informer que monsieur **Serge Bouchard**, Directeur des travaux publics a obtenu le prix du **Gestionnaire de l'année des travaux publics** pour l'année 2019, à Saint-Georges de Beauce le 5 septembre dernier.

Monsieur Bouchard est à l'emploi de la municipalité de Napierville depuis plus de 40 ans, il fait un travail exemplaire et cet hommage était plus que mérité.

Sincères félicitations!!



À PROPOS DES CHIENS & CHATS

Nous tenons à vous rappeler que lorsque vous promenez votre chien, il est obligatoire de ramasser les petits cadeaux sur la voie publique et surtout sur les propriétés privées.

Notez également que chaque chien doit posséder sa licence et il est défendu de laisser tout chien errer dans les limites de la municipalité. **Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises devra être tenu en laisse** par la personne qui l'accompagne; sans quoi, il sera alors considéré comme chien errant.

Nous vous rappelons qu'il est recommandé de ne pas nourrir les chats et les animaux sauvages.

Nous invitons tous les propriétaires d'animaux de compagnie à faire preuve de respect envers leurs voisins.

Merci de votre collaboration!

DRAINAGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Pour la période débutant le 23 septembre 2019 et ce, durant tout le prochain mois, les employés municipaux procéderont au drainage du réseau d'aqueduc.

Le drainage s'effectuera de jour entre 8h et 16h.

Durant toute cette période, il s'avère important de vérifier la limpidité de votre eau. Assurez-vous qu'elle ne soit pas brouillée avant de procéder à votre lessive. Même si vous remarquez une couleur rougeâtre ou orangée, elle demeure toujours potable.

Merci de votre compréhension!

Calendrier des ordures

Ordures ménagères ■

Recyclage ■

Octobre 2019

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre 2019

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

décembre 2019

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au www.napierville.ca



UTILISATION DE L'EAU POTABLE: MERCI À TOUS !



La présente saison estivale bien qu'elle a débuté tardivement nous a apporté son lot de canicules et de sécheresse.

Cette période aussi belle soit-elle nous fait toujours craindre les difficultés d'approvisionnement et de distribution d'eau potable. Ces difficultés sont principalement et directement liés à l'utilisation abusives de l'eau potable pour l'arrosage des pelouses et des mauvaises habitudes sur le remplissage des piscines.

Pour ce qui est de la très chaude saison qui s'achève la municipalité est en mesure de constater que les efforts mises de l'avant pour informer, vérifier l'arrosage en dehors des heures permises ainsi que la conscientisation de l'ensemble des citoyens à laisser aller la pelouse dans un état de dormance a eu comme bienfait de traverser efficacement cette période sans émission d'avis d'interdiction complète de l'utilisation de l'eau pour des fins d'arrosage. Merci de penser à préserver la ressource chaque fois que vous ouvrez le robinet.

Un grand merci à tous !!!



BIBLIOTHÈQUE: RECHERCHE DE 4 BÉNÉVOLES



Tu veux partager tes idées? Tu es dynamique? Tu as 13 ans et plus? Et tu aimerais faire partie d'un comité organisateur pour un projet d'activité à la bibliothèque?

Ce défi est pour toi !!!

Pour toutes informations, passe à la biblio, téléphone au 450 245-0030 ou **envoie un message à l'adresse Facebook de la bibliothèque : bibliothèque municipale Napierville.**

POLITIQUE FAMILIALE

La municipalité de Napierville a entamé, en juin 2019, une démarche **d'élaboration d'une politique familiale municipale** en collaboration avec le Ministère de la Famille.

Parce que les familles sont au cœur de nos priorités, il est important de bien cibler les besoins afin de mieux y répondre.



Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires en complétant le **questionnaire électronique** disponible sur le **site internet de la municipalité**, dès le 16 septembre 2019. **VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE !**



SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE
"AU CŒUR DU JARDIN"

LE SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE

« AU CŒUR DU JARDIN »



SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE
"AU CŒUR DU JARDIN"

Offre de services gratuits ou à coût minime pour les personnes de 55 ans et plus vivant sur le territoire de la MRC des Jardin-de-Napierville. Voici les services offerts à notre bureau de Napierville:

- Appels PAIRS (Recevez un appel quotidien sécurisant.) ,aide pour remplir vos formulaires, impôts (Pendant la période des impôts.) ;
- Bingo \$ (Tous les mercredis de 13h30 à 16h00.) ;
- Bracelet de sécurité (Portez-le pour prévenir votre entourage en cas de chute.) ;
- Dîner communautaire \$ (Tous les 4^{ème} mercredis du mois, inscription obligatoire.) ,jardin collectif ;
- Plats santé congelés \$ (Pour les personnes âgées et ceux qui doivent surveiller leur alimentation.) ;
- Transport d'accompagnement médical \$ (Soyez accompagné pour vos rendez-vous.) ;
- Université du 3^{ème} âge (Apprenez sur différents sujets) ;
- Visite d'amitié (Recevez la visite d'une personne de confiance pour jaser.).

Merci à tous les bénévoles qui rendent ces activités possibles !

Pour toutes informations: Chantal Labrie au 450-245-7868

Échange de vivaces



Le comité environnement de la Municipalité de Napierville organise une journée d'échange ou de dons de vivaces qui aura lieu **le samedi 5 octobre 2019 de 9 h à 12 h dans le stationnement du centre communautaire situé au 262, rue de l'Église**. Vous êtes conviés à venir échanger ou à faire don des plantes vivaces que vous avez en trop ou dont vous souhaitez vous départir. Vous pouvez également venir récupérer des plantes sans échange nécessaire.

Apportez vos plants de vivaces, idéalement séparés et identifiés dans des contenants ou sacs de plastique afin de garantir un minimum de propreté. Nous serons sur place pour vous accueillir et mettre à la disposition des citoyens les plants qui nous seront apportés.

En cas de pluie, l'activité sera reportée au lendemain aux mêmes heures.



LIMITATION DE VITESSE



La limite de vitesse dans toutes les rues résidentielles sur le territoire de Napierville est de **40 km/h** (sauf les rues St Jacques et de l'Église sous juridiction provinciale, où la limite est fixée à **50 km/h**)

Par contre, la limite de vitesse est réduite à **30 km/h** aux endroits suivants:

- Sur la rue St-Alexandre entre la rue St-Gervais et le pont Henri-Grégoire; -Sur la rue St-Louis; -Sur la rue de l'Église, en face de l'école, durant les heures scolaires

S'il vous plaît, nous vous prions de respecter ces limites pour la sécurité et la quiétude de tous!